

**2020 03 19** Courriel à Madame la Maire concernant les priorités

**Madame la Maire,**

Vous venez de modifier l'ordre du jour de votre premier conseil municipal du 22 mars 2020 comme suit :

1. Proclamation des résultats constatés au procès-verbal des élections,
2. Election du Maire,
3. Détermination du nombre d'adjoints,
4. Lecture de la charte de l'élu local,
5. Fixation des indemnités de la fonction du Maire et des adjoints,
6. Délégation du Conseil au Maire pour certaines affaires, Questions diverses.

Je viens d'échanger par téléphone avec la personne qui répond - très aimablement- au numéro 07 77 69 55 63 que vous m'avez communiqué par votre courriel en date du 13 mars, dont je vous remercie.

Je me permets donc de vous alerter sur les priorités sanitaires, donc sociales, qui, selon moi, devraient s'imposer à vous :

1. Dans l'intérêt de tous et compte tenu des impératifs sanitaires promus par le gouvernement, est-ce bien raisonnable de réunir 30 personnes dans une même salle ?
2. Dans l'intérêt de tous et compte tenu des impératifs sanitaires promus par le gouvernement, ne pouvez-vous pas remplacer cette réunion par une réunion téléphonique pour laquelle il existe de très nombreux services disponibles ?
3. Dans l'intérêt de tous et compte tenu des impératifs sanitaires et sociaux promus par le gouvernement, ne pourriez-vous pas donner la priorité à l'aide à l'évitement des déplacements, en commençant par les personnes les plus vulnérables ?

En effet, la commune dispose de véhicules et d'employés pour les conduire. Ils pourraient livrer à domicile les courses commandées à Ecoen au Super U dont le service livraison semble aujourd'hui dépassé. Vous pourriez même définir un panier hebdomadaire de première nécessité évitant aux personnes âgées, fragiles, malades, handicapées, sans moyen de transport de se déplacer (souvent avec difficulté) en le recevant chez elles.

Il me semble que ma proposition devrait se situer dans vos priorités et, par décence, avant la fixation de vos indemnités.

A coup sûr, en tête de vos questions diverses.

Je vous renouvelle ma proposition d'aider le CCAS avec une équipe de bénévoles qui relanceront les courriers dont les formulaires de réponse ne vous reviendront pas faute de service postal comme de facilité pour se déplacer.

Il me semble que vous seriez bien avisée de mettre en priorité une cellule de crise sanitaire et sociale, incluant des membres de toutes les listes, et de renforcer tout de suite la trop petite équipe de votre CCAS.

Par exemple, les communes voisines poursuivent et renforcent leur portage des repas à domicile ou en résidence : qu'en est-il à Ecoen ?

Cordialement,

**Jean-Claude Marcus**

En copie les têtes de liste élues et la gendarmerie qui veille à contenir le plus possible les déplacements, vecteurs de contagion.

Mon courriel paraîtra en ouverture du site d'alerte [ecouenensemble.org](http://ecouenensemble.org)